



COMPTE-RENDU DU CDAS DU 13/02/2018

I. PRESENTATION DE LA CIRCULAIRE DU SERVICE SOCIAL PAR LE CONSEILLER TECHNIQUE REGIONAL

Le conseiller technique régional expose que le territoire national est divisé en 14 régions de service social qui regroupent 145 assistants, l'idée étant de calquer ces régions sur les régions administratives.

La région Normandie-Île-de-France, dernière créée (octobre 2015) a été mise en place de manière à rééquilibrer les effectifs : elle couvre les départements du Calvados, de l'Eure, de la Manche, de l'Orne, de la Seine-Maritime, de la Seine-et-Marne, des Yvelines et de l'Essonne ; elle concerne 13 573 actifs et 13 577 pensionnés (pour ces derniers, qui relèvent du système social de droit commun, le service social vient en soutien, notamment pour des aides financières complémentaires).

L'objectif poursuivi est la continuité géographique et la rapidité des réponses aux problèmes.

A la suite, les Assistantes de service social présentent un power-point sur l'organisation et les actions du service social ministériel, qui précise leurs deux grandes missions :

- l'accompagnement social individualisé = aider les agents confrontés à des difficultés personnelles et/ou professionnelles ;
- les interventions dans les collectifs de travail qui est la nouveauté 2016 dans la circulaire mais cela se faisait auparavant sans être formalisé. Il s'agit :
 - d'un appui technique et soutien auprès des services dans une démarche d'aide à la décision ;
 - de la prévention de la désinsertion professionnelle.

II. APPROBATION DES PV DU CDAS DU 20/06/2017 ET DU 09/11/2017

Les deux PV sont approuvés à l'unanimité.

III. ACTIONS REALISEES DEPUIS LE DERNIER CDAS

a) Arbre de Noël (19/11/2017)

La déléguée de l'action sociale indique que cette action a été très appréciée par les agents : sur 50 réponses à un questionnaire, seules 3 ont été défavorables.

Elle rappelle que 200 places ont été perdues du fait d'agents qui ont réservé des places, voire des places supplémentaires, et qui ne sont pas venus au spectacle sans prévenir. L'ensemble des membres du CDAS déplore ce type de comportement qui a conduit à une perte de 4 000 euros !

La déléguée précise que les goûters correspondant à ces places ont été offerts à la délégation du 91 qui n'en avait pas suffisamment.

Pour éviter le renouvellement de ce problème, il est décidé de distribuer les chèques cadeau le jour du spectacle. Ainsi, les agents qui seront absents sans avoir préalablement prévenu devront aller les récupérer à Melun sur convocation.

Concernant les collègues qui n'ont pas pu obtenir de chèques cadeau en fin d'année 2017 en raison d'une erreur de routage de leur commande, la délégation rappelle que 23 rattrapages représentant une somme de 690 € ont été effectués sur le budget de 2018.

b) Concert de Julien Clerc (25/11/2017)

Ce sont essentiellement des retraités qui en ont bénéficié. Les retours ont été très bons.

c) Concert de Bernard Lavilliers (09/12/2017)

De très bons retours également.

IV. RESULTAT DE L'ENQUÊTE SUR LES PETITES STRUCTURES DE RESTAURATION DU DEPARTEMENT

La déléguée présente les conclusions de l'enquête réalisée auprès de 569 agents des sites de Coulommiers, Fontainebleau, Lagny-sur-Marne, Provins, Nemours, Roissy-en-Brie et dont 47 % ont répondu.

Il en ressort que parmi les 52 % qui déjeunent sur place, 61 % sont satisfaits et 85 % estiment que les repas ont un bon rapport qualité-prix.

Ceux qui ne déjeunent pas sur place apportent leur repas, rentrent chez eux ou déjeunent à l'extérieur.

Pour 6 %, le coût est trop élevé.

La CGT soulève la question de l'exigibilité d'un droit d'entrée lorsque les utilisateurs de ces cantines apportent leur propre repas et n'utilisent pas le matériel fourni par l'association gestionnaire, sachant que le code du travail oblige l'employeur à mettre gratuitement à la disposition du personnel un local équipé a minima de tables, chaises, point d'eau, appareil de conservation des aliments et dispositif de réchauffement des plats.

Le Président répond que cette obligation cesse lorsque ce service est délégué à une association et que le droit d'entrée est destiné à couvrir le coût d'utilisation du matériel de l'association et ses frais d'assurance.

A la demande de la CGT, il est précisé que le local fait l'objet d'une concession à titre gratuit au profit de l'association.

V. PROJETS 2018

La délégation présente un projet d'utilisation du CAL 2018 qui est de 101 007 € (encore en baisse par rapport celui de 2017 qui était de 108 123 €).

Elle précise que l'avocate a effectué 50 réceptions en 2017.

La CGT observe que le coût des actions prévues pour les retraités excède considérablement la part qui leur est allouée dans le CAL.

Les OS demandent une suspension de séance afin de discuter sur plusieurs points.

En particulier, la CGT se prononce contre une sortie au Futuroscope qui coûterait 10 000 € pour seulement 200 participants et exclurait, en raison de l'offre retenue, les agents sans enfants.

A l'issue, les projets récapitulés dans le tableau ci-dessous sont retenus.

Il est convenu en outre que :

- Les inscriptions à l'Arbre de Noël et la demande de chèques cadeau seront faites par les agents via l'application Mikados.
 - Des consultations de psychologue seront mises en place à partir d'avril, limitées à une séance par bénéficiaire.
 - Les places au concert de Kerry James seront réservées aux actifs et aux adultes.
 - Les places à la pièce « La Raison d'Aymé » seront attribuées en priorité aux agents n'ayant pas assisté en 2017 aux spectacles de Julien Clerc, Bernard Lavilliers et Véronique Dicaire.
 - Les places à la pièce « Edmond » seront attribuées en priorité aux agents n'ayant pas assisté en 2017 aux spectacles de Julien Clerc, Bernard Lavilliers et Véronique Dicaire, ni en 2018 à la pièce « La Raison d'Aymé ».
 - Le Concert années 80 est ouvert aux familles mais les agents ayant bénéficié des mêmes spectacles 2017 et aux autres spectacles 2018 ne seront pas prioritaires.
 - Si le nombre d'inscriptions excède le nombre de places prévu, les agents éligibles à l'opéra, à la chasse aux œufs, aux concerts et aux pièces de théâtre seront tirés au sort.
 - Pour chaque tirage au sort, les agents précédemment tirés pour une autre action seront écartés.
 - Pour la sortie Disney, les agents ayant bénéficié en 2016 ou en 2017 d'une sortie au Parc Astérix ne seront pas prioritaires. Si le nombre d'inscriptions excède le nombre d'entrées prévu, un tirage au sort indépendant des précédents sera effectué. A la suite, une date limite de paiement sera fixée. Les agents retenus qui ne régleront pas leur participation dans ce délai perdront leur place.
- Cette sortie a été proposée par la CGT afin de toucher un plus grand nombre d'agents que la sortie initialement proposée (week-end au Futuroscope pour 100 personnes), avec le même budget.
- Chaque tirage au sort sera effectué en présence de représentants des OS.

VI. QUESTIONS DIVERSES

L'action de santé publique de la MGEFI aura lieu le 27 mars sur le thème de la sophrologie. Une autre session sera peut-être organisée au deuxième semestre.

Date du prochain CDAS : jeudi 14 juin 2018.

ARBRE DE NOEL	Nb de pers	Prix/pers	Subvention	Prévisionnel
Cirque Phénix, le dimanche 9 décembre 2018, pelouse de Reuilly	1600	15,00 €	15,00 €	24 000,00 €
Goûters (3-14 ans) sans jouet	800	3,75 €	3,75 €	3 000,00 €
Chèques cadeau (0-14 ans)	1400	25,00 €	25,00 €	33 075,00 €
Total				60 765,00 €
SERVICE SOCIAL	Nb heures	Tarif hor.	Prévisionnel	
Avocate	33	85,20 €	2 811,60 €	
Psychologue (période avril-décembre)	21	62,00 €	1 302,00 €	
Total			4 113,60 €	
LOISIRS	Nb de pers	Prix/pers	Subvention	Prévisionnel
Opéra « Le combat de Tancrede et Clorinde » le 22 mars au Théâtre de Sénart	50	23,00 €	10,00 €	500,00 €
Chasse aux œufs au château de Vaux-le-Vicomte (week-end de Pâques)	200	13 € et 9 €	5,00 €	1 000,00 €
Repas des retraités au Millénaire, le 5 avril	200	50,75 €	38,75 €	7 750,00 €
Concert de Kerry James, le 14 avril au Théâtre de Sénart (adultes actifs)	50	23,00 €	10,00 €	500,00 €
Pièce « La Raison d'Aymé », le 12 mai au Théâtre des Nouveautés (avoir de 524 €)	100	61,00 €	30,00 €	2 476,00 €
Pièce « Edmond », le 2 juin à l'Espace Pierre Bachelet	200 dont 50 retraités	46,00 €	23,00 €	4 600,00 €
Mini-séjour des retraités à Angers, du 18 au 20 septembre	40			500,00 €
Journée à Disney	333 + gratuites éventuelles	64,00 € et 61,00 €	30,00 €	10 000,00 €
Concert années 80, le 30 novembre à l'Espace Pierre Bachelet	150	56,00 €	28,00 €	4 200,00 €
Total				31 526,00 €
COINS REPAS				Prévisionnel
Coin-repas DGFIP				500,00 €
Coin-repas Douanes				500,00 €
Total				1 000,00 €
SOLDE				3 602,40 €